

Assurance vie les arnaques

Par laguna53, le 02/04/2010 à 22:34

Bonjour,

étant le bénéficiaire après le décès du souscripteur d'un contrat UNOFI EVOLUTION

date d'effet le 27.04.2000 durée 8 ans terme du contrat le 26.04.2008

montant versé: 199900.00 f frais d'adhésion au contrat: 8995.50 f

montant net investi: 190904.50 f

répartition du versement : UNOFI-PRUDENCE 100% montant investi en francs: 191166.11 f date valeur 30.05.2000 valeur liquidative: 697.810 f nombre d'unités de compte: 273.952

contrat étant prolongé jusqu'a 2009 fin novembre

résultat par UNOFI

Unofi-prudence: 2001:0.17 % 2002: - 4.30 % 2003: 4.87 % 2004: 4.12 %

2005: 4.47 % 2006: 2.66 % 2007: 1.04 % 2008: - 9.09 % 2009: ?

UNOFI devrait me verser la somme de 30000 € pour ce contrat somme identique au versement début de contrat

ma question étant comment après 9 ans de placement un contrat me rapporte rien j'ai exactement la même somme que au départ trouvez vous cela normale

merci de me répondre ou m'indiquer ou m' adresser pour avoir des explications